



[éco-mobilier : collecter, trier, recycler](#)

Le SICTOM Montoire-La Chartre et Éco-mobilier, l'éco-organisme dédié à la collecte, au recyclage et la réutilisation du mobilier domestique, ont mis en place une benne dédiée à la collecte des déchets d'éléments d'ameublement (DEA) sur les déchetteries de Droué, Savigny sur Braye et Couture-sur-Loir.

Quand on sait qu'une famille de 4 personnes jette près de 80 kg de mobiliers par an, l'intérêt social et environnemental est plus qu'évident.

Dominique Mignon, Directrice générale d'Éco-mobilier, se félicite de ces installations de bennes qui sont une étape dans la montée en charge de la filière des déchets d'éléments d'ameublement et

Madame Odile Hupenoire-Bonhomme, Présidente du SICTOM souligne l'intérêt de cette solution concrète apportée à sa collectivité et ses concitoyens.

A propos d' Éco-mobilier

Éco-mobilier a été créé par 12 distributeurs et 12 fabricants français. Éco-organisme à but non lucratif, dédié à la collecte, au tri et au recyclage des déchets d'éléments d'ameublement, Éco-mobilier a été agréé par le Ministère de l'Écologie le 26 décembre 2012. Pour remplir cette mission, l'éco-participation est appliquée à l'achat de meubles neufs depuis le 1er mai 2013. Près de la moitié du mobilier usagé collecté par la filière est recyclé, 33 % sont valorisés comme source d'énergie. (eco-mobilier.fr)